

Produits vinicoles aromatisés: définition, désignation, présentation, étiquetage, et protection des indications géographiques

2011/0231(COD) - 26/02/2014 - Rectificatif à l'acte final

Rectificatif au règlement (UE) no 251/2014 du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant la définition, la description, la présentation, l'étiquetage et la protection des indications géographiques des produits vinicoles aromatisés et abrogeant le règlement (CEE) no 1601/91 du Conseil

([«Journal officiel de l'Union européenne» L 84 du 20 mars 2014](#))

Page 26, article 36, paragraphes 2 et 3:

au lieu de:

«27 mars 2014»

lire:

«28 mars 2015».